



## Dossier d'inscription ou réinscription 2022 - 2023

Bonjour,

Vous avez en main le dossier d'inscription pour la saison 2022-2023. Nous serons heureux de vous accueillir au sein de l'ARSA et de faciliter votre insertion. Pour la bonne réussite de votre inscription, lisez attentivement les quelques éléments qui suivent :

### 1. Notre association fait partie de la Fédération Française de la Retraite Sportive.

1.1. On n'y vient pas simplement en consommateur mais en adhérant aux valeurs de solidarité, respect, sécurité, convivialités affichées dans la **Charte de l'adhérent**. Votre signature au bas de la Fiche d'inscription vous engage à cet égard.

1.2. Les administrateurs et animateurs/trices de l'ARSA sont des **bénévoles**. Tous sont à votre disposition pour vous aider. Veillez à les respecter.

1.3. Notre Fédération promeut l'**activité multisport senior**. Elle encourage à rechercher une variété d'activités, de préférence à l'extérieur et à l'intérieur. L'ARSA offre un large choix. Inscrivez-vous à celles que vous pensez vraiment pratiquer, pour ne pas encombrer inutilement les listes.

### 2. Le dossier d'inscription comporte

a) obligatoirement :

- la **Fiche d'inscription ou réinscription**
- un **certificat médical ou, pour les deux années suivantes, le questionnaire médical signé**
- un **chèque de cotisation de 52 €** + éventuellement les chèques d'activités spécifiques
- pour Aquagym, Gym, Danse, Yoga, la **Fiche de vœux d'horaire**.

b) de façon facultative, la souscription d'options complémentaires d'assurance : "option IA plus" ou option "effets personnels".

**Votre dossier doit être lisible et complet.** Un dossier incomplet ne permettra pas l'inscription. Les dossiers complets peuvent être remis à l'accueil du mardi matin, envoyés par la poste ou déposés dans la boîte aux lettres de l'ARSA.

**Les cotisations ne sont pas remboursées** en cas de désistement. Elles sont en effet réparties entre la Fédération, l'assurance de la licence, le comité départemental et l'association, et ne sont donc pas récupérables.

N.B. Le dossier des adhérents "**autres clubs**" FFRS (ARS ou CLASSS + ARSA) comporte la fiche "Adhérents autres clubs", la photocopie de la licence fédérale + un chèque de 8 €.

Certaines de ces activités, comme l'**aquagym et la gymnastique**, sont très demandées. Pour des raisons de capacité d'accueil et de sécurité, nous sommes obligés de limiter le nombre d'inscrits et serons peut-être amenés à vous demander de déplacer votre choix.

### 3. Informations concernant les activités

#### 3.1. La première source d'information est le site internet de l'ARSA 17 La Rochelle.

En page d'accueil et sous l'onglet "Contact" vous trouverez une boîte de dialogue dans laquelle vous pourrez laisser vos coordonnées et poser une question générale.

Sous l'onglet "Documents" vous trouverez :

- un tableau "**Activités de la saison**" indiquant les horaires, lieux, dates de début, noms des animateurs.
- un tableau "**Contacts référents**" indiquant les coordonnées des animateurs référents. N'hésitez pas à les contacter, de préférence par courriel dans un premier temps.
- le Dossier d'inscription.

Sous l'onglet "Activités", vous trouverez un descriptif détaillé des activités.

**3.2.** Les bénévoles présents à l'accueil du mardi matin pourront répondre aux questions générales, vous aider à consulter le Livret papier descriptif des activités et à remplir les documents d'inscription.

### 4. Paiement des cotisations complémentaires spécifiques

Certaines activités sont ouvertes chez des partenaires et demandent une cotisation supplémentaire (indiquée sur la Fiche d'inscription). Cette somme vous est demandée sur un **chèque différent** de celui de la cotisation de base à l'ARSA.

- Aquagym de Périgny (Palmilud) : tarification forfaitaire, 10 mois de septembre à juin, non remboursable quel que soit le motif. Vous devez faire trois chèques de 42€ à l'ordre de l'ARSA. Le premier sera débité en septembre, le deuxième en janvier et le troisième en avril.
- Aquagym de Châtelailon : vous devez organiser votre paiement avec la piscine sur place.

### 5. Nouvelles activités

- Gym-danse
- Voile, en partenariat avec La Rochelle Nautique
- Journées ludiques

Voir le Tableau des Activités et les détails sur le site internet de l'ARSA 17.

### 6. Utilisation des données personnelles.

Conformément aux règles en vigueur, vous disposez d'un droit relatif à vos données personnelles. Notre association utilise ces données pour la gestion des cotisations, des activités sportives et quelques statistiques. Elle les transmet à la fédération pour la gestion des licences fédérales ainsi qu'à certains partenaires assurant pour nous une activité sportive : club d'aviron de mer, piscines et... La fédération a sa propre politique de traitement des données, vous trouverez les informations nécessaires sur son site.

Dans l'attente de vous voir sur le terrain,

Amitiés sportives

La Collégiale de l'ARSA